



HAL
open science

Recherche-action en paysage : entre site et programme. Expérimentation sur le site classé de la Roche de Mûrs, Mûrs-Érigné (49)

Fanny Romain

► To cite this version:

Fanny Romain. Recherche-action en paysage : entre site et programme. Expérimentation sur le site classé de la Roche de Mûrs, Mûrs-Érigné (49). CIST2023 - Apprendre des territoires / Enseigner les territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2023, Aubervilliers, Campus Condorcet, centre des Colloques, France. pp.426-428. hal-04426903

HAL Id: hal-04426903

<https://hal.science/hal-04426903v1>

Submitted on 30 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Recherche-action en paysage : entre site et programme. Expérimentation sur le site classé de la Roche de Mûrs, Mûrs-Érigné (49)

AUTRICE

Fanny ROMAIN

RÉSUMÉ

Cette communication constitue le bilan d'une recherche-action visant à participer à des pratiques d'aménagement plutôt qu'à les observer (Montebault *et al.*, 2015). Dans le cadre d'un projet conçu avec un bureau d'études en paysage, devant concilier fréquentation et protection d'un paysage patrimonial, nous définirons l'apport d'une recherche en sciences sociales dans un processus de conception sur le territoire, en prenant appui sur la réciprocité informative entre terrain et théorie. La dialectique du site et du programme a fait l'objet de positionnements critiques (Marot, 1995 ; Fromonot, 2011) en confirmant la nécessaire polarité entre ces deux constituants du projet. Nous défendons ici l'idée que le couplage site-recherche permet une redéfinition du programme, en gagnant une forme de liberté par rapport aux implicites pré-dessinant le projet. Celui-ci s'est fondé autant sur un apprentissage du territoire et de ses acteurs que sur une forme de désapprentissage et de distanciation, notamment en distinguant pratiques et représentations du territoire.

MOTS CLÉS

recherche-action, paysage, site, programme, patrimonialisation, acteurs

ABSTRACT

This communication is the result of an action research aimed at participating in planning practices rather than observing them (Montebault *et al.*, 2015). As part of a project designed with a landscape design office to reconcile visitor numbers and the protection of a heritage landscape, we will define the contribution of social science research in a design process on the territory, drawing on the informative reciprocity between fieldwork and theory. The dialectic of the site and the programme has been the subject of critical positions (Marot, 1995; Fromonot, 2011) by confirming the necessary polarity between these two constituents of the project. We defend here the idea that the site-research coupling allows a redefinition of the programme, by gaining a form of freedom with respect to the implicit assumptions that pre-design the project. This was based as much on learning about the territory and its stakeholders, as on a form of unlearning and distancing, in particular by distinguishing between practices and representations of the territory.

KEYWORDS

Research-action, Landscape, Site, Programme, Heritage, Actors

Paysagiste conceptrice de formation, recrutée comme enseignante-chercheuse en « théorie et pratique du projet de paysage », une démarche de recherche-action avec un bureau d'études en paysage m'est apparue un cadre de travail pertinent. Ainsi s'élabore depuis deux ans au sein du bureau d'étude l'Atelier des aménités (Trélazé, 49) une série d'allers-retours entre terrain et méthodes de recherche. Cette communication constitue un premier point d'étape sur cette démarche. Quelle est la place d'une recherche en sciences sociales dans un processus de conception sur le territoire ? Quelle articulation peut être établie entre les apprentissages du terrain et les apprentissages théoriques, et sur quelles temporalités ? Au final, la problématique vise à identifier si le territoire est un support de connaissances ou de projections. Pour y répondre, nous effectuerons un bilan réflexif sur l'un des projets conçus au sein de ce partenariat : le projet de la Roche de Mûrs, située sur la commune de Mûrs-Érigné (Maine-et-Loire). Il semblerait que le couplage entre la pratique paysagiste du terrain et la pratique de recherche ait permis de lever des impasses réciproques et d'offrir un positionnement plus distancié vis-à-vis du programme et de certaines représentations des acteurs. Dit autrement, il semblerait que les implicites qui pré-dessinent le projet (Fromonot, 2011) aient perdu du terrain. C'est ce que nous tenterons d'approfondir dans cette communication, structurée autour de trois moments clés de cette expérimentation : le sens donné à une intervention sur un paysage-patrimoine, le rééquilibrage des enjeux au contact des acteurs et la prise de distance vis-à-vis de pré-supposés sur le site.

QUELLE MARGE D'ACTION SUR UN « PAYSAGE-PATRIMOINE » ?

Le site de la Roche de Mûrs a fait l'objet d'un classement au titre des sites pour son intérêt historique et pittoresque, d'une part pour la vue surplombante qu'il offre sur les paysages ligériens, d'autre part pour avoir été le lieu d'une bataille durant la Révolution, évoqué par un monument érigé en 1889 en son sommet (fig. 1). Une série d'études balise les attentes pour ce lieu : rapport de présentation du projet de classement au titre des sites (direction régionale de l'Environnement / DIREN), « étude pour un plan de gestion et de mise en valeur » (DIREN), fiches action du plan de paysage de la commune (Bureau d'études en paysage), « stratégie touristique et de loisirs de pleine nature » (entreprise de conseil en tourisme et développement) et plan de gestion pour la période 2019-2024 (Conservatoire des espaces naturels). Répondant aux préconisations du plan de paysage

communal, les élus, *via* un avis d'appel public à la concurrence, sollicitent en 2021 un bureau d'études en paysage pour une « étude de conception d'aménagement paysager », devant permettre de concilier « accueil du public » et « valorisation environnementale et paysagère » de ce « paysage patrimonial ». C'est à cette commande que nous devons répondre. L'addition des pistes d'action fournies par ces études balise le projet de façon conséquente : « image d'un site écotouristique actif et sportif », « image mémorielle [...] qui vient renforcer l'attractivité du site »¹, « charte des bonnes pratiques pour les usagers réguliers de la falaise »². Ces préconisations vont parfois jusqu'à des éléments formels précis : « canaliser la fréquentation sur les chemins prévus à cet effet (monofil, signalisation) », « aménager un point d'accueil du public (type panorama / point de vue) », « élaborer un panneau en entrée de site »².

Figure 1. La Roche de Mûrs, un belvédère sur la Loire (Mûrs-Érigné, Maine-et-Loire)
Source : Atelier des aménités, novembre 2021



Le projet se trouve ainsi cadré par une somme de représentations dictant ce que devrait être un tel espace. Une certaine distance fut prise par un recours à la littérature sur la notion de patrimonialisation. Qu'est-ce qu'un site patrimonial ? Quels en sont les présupposés culturels ? Que signifie investir un tel lieu ? Sachant que la notion de patrimoine s'arrimait à l'histoire de ce territoire (référence à la bataille de la Roche de Mûrs), à son relief (promontoire sur la Loire), ainsi qu'à l'intérêt botanique de ses milieux naturels (landes et pelouses pour la partie nous concernant). Nous nous sommes penchés sur les travaux de géographes (Bachimon, 2013 ; Gravari-Barbas, 1996 ; Héritier, 2013), de sociologues (Davallon, 2002 ; Fabiani, 1999 ; Laplantine & Martin, 1996) et d'historiens (Walter, 2007), qui ont pour point commun de positionner la démarche de patrimonialisation comme un risque : risque d'une idéologie (une injonction contemporaine massive, non questionnée, intéressée – lucrative), d'un formatage (uniformisation du regard, des territoires), d'une pauvreté dans le rapport au temps (valorisation du passé, présent sans projet, avenir craint) et dans le rapport à la nature (quasi-prothèses mises en place pour accompagner l'utilisateur dans sa relation au milieu naturel). *A fortiori*, le recours au patrimoine ne dédouane pas d'un travail de récit, d'interprétation, de clarification de la strate antérieure convoquée. Pour éclairant qu'il soit, ce bilan ne fournissait pas de piste de projet à suivre. Tout semblait sujet à caution.

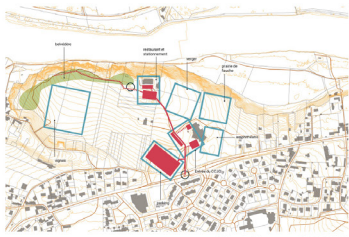
RETOUR AU SITE ET AUX PRATIQUES DES ACTEURS

Attirés par cet éperon rocheux, qui offrait non seulement un point de vue étonnant sur la Loire et son affluent le Louet, mais aussi un point de vue à 360 degrés comme il l'était peu mentionné (notamment sur le versant sud traversé par l'Aubance), nous avons tendance à considérer les équipements du « bas » de la Roche (centre culturel, médiathèque) comme des acteurs secondaires du site. Regroupés dans un même bâtiment, ils étaient effectivement desservis par une architecture inversée (entrée de service à l'avant) et une forme architecturale visiblement peu appréciée. L'entrée du site, marquée par un vocabulaire horticole et routier (largeur des voiries, parking de près de 200 places), semblait par ailleurs en rupture avec la partie haute du site : prairies, vignoble, roche apparente et surplombante.

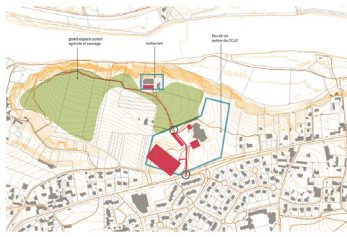
La rencontre avec les responsables du centre culturel et de la médiathèque fit apparaître le rôle majeur de cet équipement pour la vie du site et son rattachement au reste de la commune. Des entretiens individuels ont également été menés avec l'ensemble des acteurs du site : propriétaire du restaurant situé au sommet de la Roche, associations diverses, riverains, viticulteurs, responsable des services techniques, président du club alpin français (site d'escalade), conservatoire d'espaces naturels, office de tourisme, pompiers (site d'entraînement). Un « diagnostic en marchant » fut également proposé aux usagers intéressés par cette démarche, l'objectif annoncé étant de recueillir leur expertise en termes d'usages, de connaissances, pour contribuer à la réflexion sur l'évolution de ce territoire. À l'issue de ce travail de diagnostic, trois scénarios (fig. 2) furent proposés aux élus : (1) la situation actuelle, c'est-à-dire un belvédère et des sous-espaces ; (2) un site en deux séquences : le centre culturel, puis la Roche de Mûrs ; (3) un grand plateau ouvert intégrant les équipements du site. Le troisième scénario, le plus ambitieux, fut retenu. Si les termes initiaux du programme étaient toujours sous-jacents (patrimoine, valorisation, environnement, attractivité), ils s'effaçaient devant l'objectif d'une cohérence paysagère qui faisait consensus.

Figure 2. Du point de vue sur la Loire au plateau ouvert, Roche de Mûrs, Mûrs-Érigné (Maine-et-Loire)
Source : Atelier des aménités, juin 2022

Scénario d'intention 1 : un belvédère et des sous-espaces
Un belvédère et une succession de sous-espaces.
Circulation et organisation identique à l'existant.

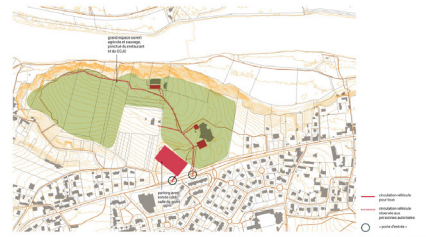


Scénario d'intention 2 : après le CCJC, la Roche de Mûrs
La limitation de la circulation au droit du CCJC permet de travailler un grand espace ouvert composé de prairies et de vignes. Le CCJC et le parking forment une entité à part.



Scénario d'intention 3 : le grand plateau ouvert

Les visiteurs laissent leur voiture au parking qui est travaillé comme un point de départ et une nouvelle porte d'entrée du site. La forte baisse de la place de la voiture sur le site permet de travailler l'espace comme un grand ensemble ouvert ponctué du restaurant et du CCJC.



1 *Stratégie touristique et de loisirs de pleine nature*, Agence 360° Tourisme et développement, 2019.

2 *Plan de gestion pour la période 2019-2024*, Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire.

PRISE DE DISTANCE VIS-À-VIS DE PRÉSUPPOSÉS SUR LE SITE

On le voit, la construction progressive de repères pour ce projet s'appuie de façon itérative sur les données du site et celles du programme, en reconstruisant les fondamentaux de l'un et de l'autre. Si une distance vis-à-vis du programme est une étape initiale du processus, une distance vis-à-vis des représentations portées sur le site l'est tout autant. Les nôtres, comme celles des acteurs impliqués. Nous dissociions ici « pratiques du site », qui témoignent d'une réalité non discutable, à écouter finement, et « discours sur le site », situés culturellement. Nous illustrerons cela par l'approche environnementale conduite sur ce territoire. Penser la Roche de Mûrs comme un site ouvert n'a été possible qu'en s'affranchissant d'une injonction à conserver une « diversité de milieux ». La lande à genêts devenait un intouchable du projet dans la mesure où elle abritait une faune et une flore différentes des prairies présentes sur le site. La négociation sur ce sujet était pressentie comme difficile, voire impossible. Mettre au débat l'argument de la biodiversité devient une action des plus périlleuses. Pour autant, cette lande constitue une forme de fermeture du milieu, invisibilisant la perception de la géomorphologie particulière du site. Par ailleurs, en changeant d'échelle d'analyse, on remarque que la lande à genêts est fréquente sur le territoire élargi, tandis que les pelouses sèches présentent un caractère beaucoup plus rare. En outre, le plan de gestion du site met en avant la richesse floristique de ces dernières face à la relative pauvreté des premières. Contre toute attente, même l'argument de la biodiversité pourra être utilisé pour remettre en question une posture conservacionniste.

Ces quelques éclairages sur une expérimentation en cours ne restituent pas l'ensemble des réflexions à son sujet, mais permettent de mettre en avant le rôle de la construction du sens comme préalable à celui des formes. L'inflexion donnée à un territoire est un récit spatialisé qui a autant besoin d'endogène (le vécu territorial) que d'exogène (ici la déconstruction culturelle). L'apport du chercheur dans un tel contexte se situe essentiellement à ce niveau, mais se confond aussi avec celui du paysagiste, et c'est peut-être aussi le facteur temps, dont le maître d'œuvre libéral ne peut user qu'avec modération, qui donne une plus-value à cette collaboration.

RÉFÉRENCES

Bachimon P., 2013, *Vacance des lieux*, Paris, Belin.

Davallon J., 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? » *Sciences humaines*, hors-série n° 36, « Qu'est-ce que transmettre ? » [scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html].

Fabiani J.-L., 1999, « L'écologie de la restauration considérée comme une mise en spectacle du patrimoine naturel », *Les Carnets du paysage*, n° 4, p. 80-95.

Fromonot F., 2011, « Manière de classer l'urbanisme », *Criticat*, n° 8, p 41-61.

Gravari-Barbas M., 1996, « Le «sang» et le «sol». Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », *Géographie et cultures*, n° 20, p. 55-68 [horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-69.pdf].

Héritier S., 2013, « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps », *Annales de géographie*, n° 689, p. 3-23 [[Cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2013-1-page-3.html](http:// Cairn.info/revue-Annales-de-geographie-2013-1-page-3.html)].

Laplantine F., Martin J.-B. (dir.), 1996, *Architecture et nature : contribution à une anthropologie du patrimoine*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Marot S., 1995, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, n° 1, p. 54-81.

Montebault D., Toublanc M., Davodeau H., Geisler E., Leconte L., Romain F., Luginbühl A., Guttinger P., 2015, « Participation et renouvellement des pratiques paysagistes », in Y. Luginbühl (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie. La démocratie en pratique*, Paris, Victoire éd., p. 171-187.

Walter F., 2007, « Le paysage comme patrimoine », in G. Bedouelle, C. Belin & S. de Reyff (dir.), *La tradition rassemblée : journées d'études de l'Université de Fribourg*, Fribourg, Academic Press, p. 233-250.

L'AUTRICE

Fanny Romain

Institut Agro Rennes-Angers – ESO

fanny.romain@agrocampus-ouest.fr